

FONDS A FORMULE

Eurocible90

Achevé de rédiger le 31/07/2020

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Code ISIN	Durée de vie de la formule du Fonds Commun de Placements (FCP)	Enveloppe fiscale	Date d'échéance	Droits d'entrée du FCP	Droits de sortie du FCP
FR0013304730	Échéances anticipées : 2 ans et 4 jours, 4 ans et 2 jours, 6 ans et 6 jours, Échéance finale : 8 ans et 4 jours	Compte-titres ordinaire (CTO) / PEA et contrat d'assurance vie	30 juillet 2026	Non acquis au FCP : 2,5 % maximum pour toute souscription reçue jusqu'au 25 juillet 2018 avant 12h30 Acquis au FCP : néant	Non acquis au FCP : 3% maximum pour tout rachat reçu après le 25 juillet 2018 après 12h30 - Néant avant cette date et à l'échéance de la formule Acquis au FCP : 1% pour tout rachat reçu après le 25 juillet 2018 après 12h30 - Néant avant cette date et à l'échéance de la formule

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Fonds à capital non garanti

L'investisseur supportera une perte en capital, à hauteur de la baisse de l'Indice, si l'indice Euro Stoxx 50 enregistre, par rapport à son Niveau Initial, une baisse de plus de 40% à la Date de Constatation Finale le 20 juillet 2026. L'indice Euro Stoxx 50 regroupe les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone Euro (dividendes non réinvestis) et est disponible sur www.stoxx.com. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de liquidité.

Mécanisme de la formule

La Formule du Fonds est liée à l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50 (EU0009658145), indice boursier regroupant les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone Euro (dividendes non réinvestis). Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, due à l'effet de plafonnement des gains. La Formule est définie comme étant celle permettant à tout porteur présent dans le Fonds le 26 juillet 2018 d'obtenir :

Soit à la première Date d'échéance Anticipée, le 30 juillet 2020, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **9%** (soit un TRA de **4,38%***) si à la première Date de Constatation Intermédiaire, le **23 juillet 2020**, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la deuxième Date d'échéance Anticipée, le 28 juillet 2022, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **18%** (soit un TRA de **4,22%***) si à la deuxième Date de Constatation Intermédiaire, le **20 juillet 2022**, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la troisième Date d'échéance Anticipée, le 1er août 2024, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **27%** (soit un TRA de **4,05%***) si à la troisième Date de Constatation Intermédiaire, le **25 juillet 2024**, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

Ou, à la Date d'Echéance Maximum, le 30 juillet 2026 :

☐ **Si à la Date de Constatation Finale, le 20 juillet 2026, l'Indice a baissé de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, **diminuée de la totalité de la baisse** de l'Indice. **Le porteur subit dans ce cas une perte en capital ; ou**

☐ **Si à la Date de Constatation Finale, le 20 juillet 2026, l'Indice a baissé de plus de 10% sans baisser de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription (soit un TRA de 0%*).

☐ **Si à la Date de Constatation Finale, le 20 juillet 2026, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **36%** (soit un TRA de **3,91%***).

Pendant la période de commercialisation et à l'échéance de la formule, le Fonds sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire en respectant les conditions d'éligibilité au PEA.

* **Le Taux de Rendement Annuel (TRA) s'entend brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée de 2.5% dans le cadre du CTO et du PEA**, et hors versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de capitalisation PEA : les frais du contrat s'imputent sur les performances du support.

Le Niveau Initial de l'Indice

Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 26,27 et 30 juillet 2018.

Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation Intermédiaires

Le Niveau de l'Indice aux dates de Constatation Intermédiaire est le niveau de clôture de l'indice Euro Stoxx 50 publié aux dates de Constatations Intermédiaires : le 23 juillet 2020, 20 juillet 2022 et 25 juillet 2024.

Niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale

Le Niveau de l'Indice à la date de Constatation Finale est le niveau de clôture de l'indice Euro Stoxx 50 publié à la Date de Constatation Finale, le 20 juillet 2026.

Valeur Liquidative de Référence

La Valeur Liquidative de Référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 19 avril 2018 au 26 juillet 2018. Elle est égale à 1000 euros.

Repères

Dates de constatations*	Niveau de l'indice	Performance nette	Événement	Résultat	Date d'échéance anticipée
23/07/2020	3 371,74	- 4,11%	Échéance anticipée	La formule s'arrête	30/07/2020
20/07/2022					
25/07/2024					
20/07/2026					

* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1^{er} jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Source : Natixis Investment Managers International.

La formule de calcul de la performance n'est acquise qu'à l'échéance de la formule (2 ans et 4 jours, 4 ans et 2 jours, 6 ans et 6 jours ou 8 ans et 4 jours). Pour bénéficier de la formule du fonds Eurocible90, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale et en dehors des échéances anticipées implique un risque de perte en capital.

Point d'attention : Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Eurocible90 est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 février 2018. Le Gain final de la formule est lié à la performance de l'indice Euro Stoxx 50 dont les performances aux dates de constatations sont calculées Dividendes non réinvestis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Eurocible90 sont décrits dans le Prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur qui doivent vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : www.caisse-epargne.fr

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.